

2 mars 2026

Enquête Opinion Way pour l'ANA dans le cadre de la 29^e Journée Nationale de l'Audition, 12 mars 2026

Près de 4 millions de personnes âgées* ne font rien pour compenser leurs surdités pour améliorer leur condition de vie.

* de 65 ans et plus



Bien entendre, c'est bien vieillir : bien que conscients des incidences de la perte auditive sur la perte d'autonomie, les Français ne franchissent pas le cap de la prise en charge médicale.

À l'occasion de la 29^e Journée Nationale de l'Audition, l'Association Nationale de l'Audition publie les résultats de son enquête (*) « Bien entendre, c'est bien vieillir, même au grand âge », menée avec OpinionWay. Le constat est clair : si les troubles de l'audition sont très répandus, leur prise en charge demeure insuffisante. Bien entendre permet de rester en lien avec ses proches, y compris en cas de perte d'autonomie. Tous les experts s'accordent sur le fait qu'une bonne audition constitue un levier majeur du bien vieillir.

Des troubles auditifs fréquents mais largement sous-compensés

- **21 %** des Français déclarent souffrir de difficultés d'audition.
- Chez les **65 ans et plus**, ce chiffre grimpe à **37 %**, mais seuls **24 %** sont équipés d'un appareil auditif.
- Parmi les **aidants**, **50 %** indiquent que leur proche en perte d'autonomie rencontre des difficultés auditives. Aussi, 21% déclarent même que leur proche n'est pas équipé d'un appareil auditif.

Les troubles de l'audition arrivent en 3^e position du niveau d'information sur les sujets santé.

Seul 1 français sur 2 se dit bien informé sur les troubles de l'audition. Les plus jeunes (15–24 ans) et les catégories populaires figurent parmi les publics les moins bien informés. Les 65 ans et + témoignent d'une meilleure connaissance avec +22 pts chez les + de 70 ans.

Seuls 1 français sur 2 se dit inquiet à l'égard des troubles de l'audition.

Ils placent les troubles de l'audition **au 6^e rang de leurs inquiétudes de santé**, derrière les cancers (73%), les troubles de la mémoire (66%), la perte d'autonomie (65%), les troubles de la vue (53%), la dépression (51%).

Une inquiétude qui atteint :

- **63 %** chez les aidants réguliers,
- **66 %** chez les aidants dont le proche souffre de difficultés auditives,
- **68 %** chez les personnes concernées elles-mêmes.

Mais également plus forte chez les 25 -34 et les 50 -64 ans ; classes d'âges qui déclarent être moins bien informées. Les 65 + apparaissent moins inquiets que la population générale. En miroir, ils indiquent se sentir bien informés.

« Alors que les incidences des troubles de l'audition sur les maladies de la mémoire, la dépression, la perte d'autonomie et l'isolement sont scientifiquement démontrées, les français n'établissent pas de liens dans leurs inquiétudes. »

Pourtant les Français reconnaissent que bien entendre contribue à retarder la perte d'autonomie

La conviction est largement partagée :

- **89 %** estiment qu'«une bonne audition peut contribuer à retarder la perte d'autonomie».
- Cette proportion monte à 94 % au sein des 65 ans et plus.

« Gardons le contact avec nos aînés » : la qualité des relations en jeu

Les aidants témoignent d'un impact très fort des troubles auditifs sur leur proche et sur la relation qu'ils entretiennent avec :

- **88 %** constatent que cela affecte la qualité des échanges,
- **85 %** que cela détériore sa qualité de vie,
- **79 %** que cela réduit son autonomie,
- **78 %** que cela altère le moral,
- **74 %** que cela dégrade la relation elle-même.

« Ces indications offrent de nouvelles pistes pour réduire l'éreintement des aidants »

Des solutions efficaces mais encore freinées par des obstacles symboliques

La France reconnaît massivement l'efficacité des appareils auditifs :

- **92 %** pensent qu'ils améliorent la qualité de vie,
- **91 %** qu'il est possible de vivre normalement en étant équipé.

Mais des freins persistent :

- Le **coût** reste le premier obstacle (67 %).
- Suivent l'**inconfort (43 %)**, les **difficultés de réglage (42 %)** et l'**esthétique (31 %)**.
- Pour autant, si on leur prescrivait un appareil, près d'un Français sur deux aurait le sentiment d'être vieux (49 %).

« Les freins symboliques et les idées reçues limitent encore fortement l'adoption de solutions pourtant efficaces. »

**Conclusions : bien entendre, c'est bien vieillir — et c'est préserver le lien
Gardons le contact avec nos aînés.**

Les résultats de l'étude OpinionWay pour l'ANA sont sans appel : **la santé auditive est un pilier majeur du vieillissement en bonne santé, du maintien de l'autonomie et du lien social.** À l'heure où la société vieillit et où nombre d'aînés souffrent d'isolement, **préserver l'audition est un enjeu de santé publique essentiel.**

L'ANA appelle à une mobilisation collective et initie le plan national Audition & Grand Age 2026 -2028

Pour que « bien entendre » redevienne un droit accessible à tous, l'Association Nationale de l'Audition appelle à :

- renforcer l'information sur les risques liés aux troubles auditifs,
- systématiser le dépistage dès les premiers signes,
- accompagner les aidants dans la détection et le suivi,
- lever les freins psychologiques associés à la compensation des troubles de l'audition
- faciliter l'accès aux dispositifs de compensation.

Au travers de ce plan Audition & Grand Age, l'ANA s'engage à former les soignants et les aidants familiaux pour contribuer au maintien des bonnes interactions sociales contribuant à la santé du cerveau des aînés. Le Plan Audition & Grand Age 2026 -2028 vise à rétablir une continuité de soins et à redonner un sentiment de dignité à nos aînés en leur rendant la capacité de mieux comprendre.

() Sondage OpinionWay pour l'Association Nationale de l'Audition – réalisé du 12 au 13 février 2026, auprès d'un échantillon de 1 066 individus, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la **méthode des quotas**, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.*

Contacts presse :

Pour l'ANA
Sébastien Leroy
0633626818

Pour Opinion Way
Anne-Laure Marchal
06 80 96 45 59

À propos : *L'Association Nationale de l'Audition (ANA), anciennement Association JNA – Journée Nationale de l'Audition, est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, engagée depuis 28 ans pour promouvoir l'audition comme un pilier essentiel de la santé publique. L'Association organise chaque année des campagnes nationales majeures telles que la Journée Nationale de l'Audition, la Semaine de la Santé Auditive au Travail et les Préventions Festivités de l'Été et des actions de préventions toute l'année afin de sensibiliser tous les publics aux enjeux de l'audition. Avec près de trois décennies d'expérience en prévention, l'Association agit pour : Prévenir les troubles auditifs et limiter leurs impacts sanitaires, sociaux et économiques ; Garantir un accès équitable à des soins de qualité dans le parcours de santé auditive ; Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics pour un changement durable en faveur de la santé auditive. Grâce à son ancrage citoyen et son expertise, l'Association constitue un acteur clé pour faire progresser la prévention et améliorer la santé auditive en France.*